



Marseille, le 03 septembre 2026

Agression d'un personnel l'insécurité devient la règle

Le 02 septembre 2026, une nouvelle agression contre un personnel vient une nouvelle fois démontrer la dégradation alarmante des conditions de sécurité au sein de notre établissement.

Pour notre organisation syndicale, la situation n'est plus acceptable.

L'insécurité est aujourd'hui présente à tous les niveaux, et les personnels en font quotidiennement les frais.

Les agents sont confrontés à une accumulation de dysfonctionnements qui mettent directement en danger leur intégrité physique et celle des personnes détenues.

Absence de sanctions à l'encontre de détenus pourtant impliqués dans des incidents graves.

Ordres et contre-ordres permanents, laissant les agents dans l'incompréhension et l'incertitude quant aux consignes à appliquer.

Nouveaux agents envoyés directement sur le terrain sans doublure, sans accompagnement suffisant : quel accueil et quelle considération pour nos collègues.

Un agent mordu, sans que le suivi médical et le protocole spécifique consécutif à une morsure ne soient correctement assurés.

Un agent qui sauve la vie d'un détenu lors d'une tentative de pendaison, sans qu'aucune réaction de la direction ne soit à la hauteur de leur engagement. Cet agent n'a même pas été reçu par la direction, quel mépris.

Le poste d'entrée de l'établissement régulièrement laissé vide, une situation qui semble malheureusement être devenue la règle. À se demander si nous sommes encore dans un établissement pénitentiaire ou dans un supermarché.

Projections à répétition, trafics et circulation de produits interdits, qui se développent dans un contexte de sécurisation largement insuffisant.

DES MESURES IMMÉDIATES S'IMPOSENT

Suite à cette nouvelle agression sur un personnel, notre bureau local exige:

- Des sanctions immédiates et exemplaires à l'encontre de l'auteur des faits.**
- Le transfert de l'auteur de l'agression, afin de garantir la sécurité des personnels et d'éviter toute récidive ou nouvelle mise en danger.**

- La banalisation de l'ensemble des mouvements suite à toute agression sur un personnel, afin de protéger les agents et de ne pas exposer inutilement les personnels à de nouvelles violences.

- La banalisation des mouvements dès lors que les effectifs sont insuffisants, car la sécurité des personnels ne peut pas être sacrifiée au nom de la gestion de la pénurie d'agents, et surtout pour plaire à nos partenaires.

SÉCURISER LES PROMENADES: UNE URGENCE

Comme nous le demandons depuis de très nombreuses années, la sécurisation des promenades doit enfin devenir une priorité.

Nous réclamons notamment:

- La mise en place de filets anti-projections au-dessus des cours de promenade et la sécurisation des abords du quartier disciplinaire;

- La création de couloirs de circulation sécurisés par des grilles, afin de limiter les échanges et les trafics, comme cela se pratique déjà dans d'autres établissements pénitentiaires pour mineurs.

LES AGENTS NE DOIVENT PLUS ÊTRE LES VARIABLES D'AJUSTEMENT

Les personnels ne peuvent plus travailler dans un établissement où les consignes changent sans cesse, où les postes de sécurité restent parfois vacants, où les nouveaux agents sont laissés seuls, où les agressions se multiplient et où les insultes, les menaces restent sans sanctions, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des événements.

La sécurité n'est pas une option.

La sécurité de notre personnel doit être la priorité absolue.

Notre organisation syndicale demande donc à la direction de prendre des mesures immédiates, concrètes et durables.

Nous ne voulons plus de promesses. Nous voulons des actes.

STOP

aux agressions, aux trafics, au manque de moyens et à l'improvisation.

La sécurité des personnels pénitentiaires doit enfin être respectée et garantie.

CHÈRE DIRECTION VOUS ÊTES RESPONSABLES DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE VOS AGENTS.

Le bureau local CGT Pénitentiaire restera vigilant et ne laissera pas cette situation perdurer. Nous prendrons nos responsabilités si aucune mesure n'est prise sans délai.

Le bureau local CGT PÉNITENTIAIRE